

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION " Moulay Ahmed MEDEGHRI "
13, chemin Abdelkader Gadouche - Hydra -Alger

CONCOURS NATIONAL D'ACCES A L'E.N.A

L'Ecole Nationale d'Administration organise un concours national sur épreuves pour le recrutement de 120 élèves.

I/ - Conditions de participation au concours

Le concours est ouvert aux candidats de nationalité algérienne remplissant les conditions suivantes :

- être âgé de 28 ans au plus à la date du déroulement du concours et titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur, d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un diplôme équivalent dans les filières suivantes :

1. licence en Droit,
2. licence en Sciences politiques,
3. licence en Sciences économiques,
4. licence en Sciences de gestion,
5. licence en Sciences commerciales,
6. licence en Sciences financières,
7. licence en Sciences de l'information et de la communication,
8. diplôme de l'école nationale d'administration,
9. ingénieur d'Etat en planification et statistiques,
10. ingénieur d'Etat en gestion et techniques urbaines.

- être fonctionnaire titulaire ayant trois années d'ancienneté et une licence de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent dans les mêmes filières, âgé de 32 ans au plus à la date de déroulement du concours, dans la limite de 15% des places mises en concours.

Tous les candidats doivent être titulaires du baccalauréat et en situation régulière vis-à-vis du service national.

II - Dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite,
2. une copie de la carte nationale d'identité,
3. une copie du baccalauréat,
4. une copie du diplôme de l'enseignement supérieur,
5. une copie de l'arrêté de nomination ou de confirmation pour les candidats fonctionnaires et une autorisation de participation au concours délivrée par l'autorité ayant le pouvoir de nomination,
6. deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat (16 x 22),
7. le récépissé de paiement des droits d'inscription au concours (200 DA) à verser à l'ordre de M. l'agent comptable de l'ENA- Compte TPA n°: 198/136 clé 40 ou CCP n°: 18382 30 clé 89,

8. un formulaire d'inscription au concours à remplir. Le formulaire peut être téléchargé à partir du site Internet de l'ENA : www.ena.dz.

Le dossier de candidature doit être adressé ou déposé à l'Ecole Nationale d'Administration - 13, Chemin Abdelkader Gadouche – Hydra – Alger, 16035.

La date de clôture des inscriptions au concours sur épreuves est fixée au **26 février 2015**.

III – Nature des épreuves du concours

A/ - Epreuves écrites d'admissibilité :

Matière	Durée de l'épreuve	Coefficient
- Une épreuve portant sur un sujet de culture générale	4 heures	4
- Une épreuve portant sur les institutions politiques et le droit public	3 heures	3
- Une épreuve portant sur les questions économiques et sociales	3 heures	3
- Une épreuve portant sur les relations internationales	2 heures	2
- Une dissertation en langue arabe	3 heures	2
- Une épreuve de langue française	2 heures	2
- Une épreuve de langue anglaise	2 heures	2

Sont éliminés du concours, les candidats ayant obtenu une moyenne générale inférieure à 10/20 aux épreuves écrites d'admissibilité.

B/ - Epreuve orale d'admission :

Elle consiste en un entretien avec un jury d'examen, portant notamment sur les thèmes politiques, économiques, sociaux et culturels (coefficient 5).

IV – Déroulement des épreuves

Les épreuves écrites se dérouleront les **02, 03 et 04 avril 2015** à l'Ecole Nationale d'Administration.

Les candidats déclarés admis aux épreuves écrites seront convoqués pour subir les épreuves orales d'admission.

V – Proclamation des résultats

Les résultats définitifs du concours seront proclamés par le jury du concours et affichés au niveau de l'ENA et sur le site internet de l'école (www.ena.dz).

Observation : « Il n'est pas permis de concourir plus de deux(2) fois pour l'accès à l'école » (Article 35 du décret exécutif n° 06-419 du 22 novembre 2006 portant organisation et fonctionnement de l'école nationale d'administration).

NB : Important

Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai ne seront pas pris en considération par la commission de sélection des candidats.